

Réf: Dossier 415115

Avis de constitution

SOCIETE « AK MARITIME SERVICES »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 8eme TRANCHE, Lot
175, Ilot 7

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/04/2025 , et enregistrés au CEPICI le 01/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AK MARITIME SERVICES »

Objet : Formations dans les domaines ci-après :
Sécurité des biens et des personnes;
Patrouille nautique ;
Protection des installations offshore, des côtes
et des navires en zone d'attente et de mouillage aux
larges des ports ;
Surveillance des zones sensibles portuaires par
drones ;

Commerce :
La vente de matériels de sécurité ;
Et généralement, toutes opérations
commerciales, financières, industrielles, mobilières ou
immobilières pouvant se rattacher d'une manière
quelconque à l'un des objets ci dessus ou à tous objets
similaires ou connexes ou susceptibles d'en faciliter
l'application ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 8eme TRANCHE,
Lot 175, Ilot 7

Dirigeant(s) M AKO PHIL-CURTISS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-02771 du 23/06/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°35826/GTCA/RC/2025 du 23/06/2025

